

Avis de constitution

SOCIETE « SENNACARE »

Siège Abidjan Cocody Riviera Palmeraie, carrefour  
supermarché CDCI, lot 2419 ilot n°140. 25 BP 1654  
Abidjan 25, Lot 2419, Ilot 140

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/10/2024 , et enregistrés au CEPICI le 07/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SENNACARE »

Objet : Vente de biens et de services;  
Import-export;  
Commerce général;  
Immobilier;  
Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Riviera Palmeraie, carrefour  
supermarché CDCI, lot 2419 ilot n°140. 25 BP 1654  
Abidjan 25, Lot 2419, Ilot 140

Dirigeant(s) Mlle KOMGUEM KAMSU MICHÈLE ALINE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08859 du 20/11/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71490/GTCA/RC/2024 du 20/11/2024

